

Niveau : 11^e année

Matière : Études sociales 20-1

Manuel de l'élève : *Explorons le nationalisme*, Robert Gardner et al., Chenelière Éducation, Montréal, 2009

Question connexe 1 : *Dans quelle mesure l'individu et les groupes devraient-ils souscrire à une identité nationale en contexte canadien?*

Question du chapitre : Dans quelle mesure devrait-on promouvoir l'unité nationale canadienne?

Ressource de base : Manuel, Chapitre 15, pages 342–365.

Résultat d'apprentissage général : L'élève évaluera des stratégies permettant de faire face à la complexité du nationalisme en contexte canadien.

Résultat d'apprentissage spécifique 4.8 : Évaluer diverses perspectives sur des visions d'avenir pour le Canada (pluralisme, modèle multinational, séparatisme, autodétermination des Autochtones, leadership mondial, intégration nord-américaine).

Activité 1

En 1991, le Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada se pencha sur un nombre de propositions constitutionnelles portant, entre autres, sur des sujets comme l'identité canadienne, le caractère distinct du Québec, les peuples autochtones, la réforme des institutions nationales, l'union économique, la clarification de la répartition des pouvoirs. Son rapport de 1992 fut pris en considération pendant les négociations qui débouchèrent sur l'accord constitutionnel à Charlottetown le 28 août 1992.

Lisez le Mémoire présenté au Comité par l'Association canadienne française de l'Alberta en janvier 1992 (APA, accession PR2006.0318/0487).

Discutez et identifiez des conséquences de l'usage du terme « préserver » dans les propositions constitutionnelles, par comparaison avec le terme « promouvoir », par rapport aux minorités francophones hors Québec. Discutez les enjeux pour le modèle multinational du choix du terme (« préserver » ou « promouvoir ») à utiliser.